

## PERCEPTIONS ET DYNAMIQUES DES HOMICIDES LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL À ZOUAN-HOUNIEN

DIEUN Kouayé Thierry

*Doctorant, UFR Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny de Coclody*

**Résumé :** Dans un contexte de prolifération de l'orpaillage illégal en Afrique de l'Ouest, cette étude analyse les homicides récurrents dans le département de Zouan-Hounien (Côte d'Ivoire), un phénomène souvent ignoré. Elle vise à comprendre les logiques sociales, rituelles et stratégiques qui sous-tendent ces violences extrêmes. Une enquête miqualitative a été conduite auprès de 75 acteurs locaux, sélectionnés par échantillonnage raisonné, à travers des questionnaires, entretiens et observations. Les résultats montrent que les homicides relèvent d'une rationalité sociale structurée, mêlant croyances mystiques, rivalités économiques et régulations communautaires, dans un contexte de retrait de l'État. Loin d'être accidentels, ces actes s'inscrivent dans une économie morale de la violence. L'étude plaide pour une gouvernance sécuritaire contextualisée, intégrant reconnaissance sociale et médiation interculturelle.

**Mots-clés :** *Orpaillage illégal, homicides, Côte d'Ivoire, violences rituelles, sécurité communautaire, gouvernance locale*

**ABSTRACT :** In the context of expanding illegal gold mining in West Africa, this study explores recurring homicides in Zouan-Hounien (Côte d'Ivoire), often overlooked by research. It aims to uncover the social, ritual and strategic logics behind these extreme forms of violence. A quantitative and qualitative field study was conducted among 75 local actors selected through purposive sampling, using surveys, interviews and observations. Findings reveal that killings are socially rationalized acts tied to mystical beliefs, economic rivalries and informal regulation, amid weak state presence. Far from incidental, these homicides reflect a moral economy of violence. The study calls for security policies rooted in local recognition and intercultural mediation.

**Keywords:** *Illegal gold mining, homicides, Côte d'Ivoire, ritual violence, community security, local governance*

### I. INTRODUCTION

L'orpaillage illégal, entendu comme toute activité d'extraction artisanale de l'or effectuée hors du cadre légal, sans autorisation formelle et en violation des normes environnementales et fiscales, constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs de gouvernance en Afrique de l'Ouest (OCDE, 2023 ; ITIE, 2022). En Côte d'Ivoire, cette pratique s'est intensifiée depuis la fin de la crise politico-militaire de 2011, s'inscrivant dans un contexte de relâchement institutionnel, d'essor démographique et de vulnérabilité économique persistante. Le département de Zouan-Hounien, situé dans la région montagneuse de l'ouest ivoirien, apparaît comme l'un des épices de cette dynamique extractive non encadrée, en raison de sa richesse aurifère, de son enclavement partiel et de la faible présence des forces de l'ordre. Dans cet espace, l'illégalité de l'orpaillage engendre la formation de territoires à la gouvernance fragmentée, où s'entremêlent concurrence violente, systèmes d'autorité parallèles, pratiques occultes et conflits latents. Si les effets écologiques de l'orpaillage clandestin sont largement dénoncés – notamment la contamination au mercure, la déforestation et l'érosion des sols (PNUE, 2013 ; Kéita, 2017 ; Sanogo, 2019) –, les conséquences sécuritaires, bien que tout aussi préoccupantes, restent encore sous-estimées. En particulier, l'augmentation notable des homicides dans les zones aurifères attire l'attention d'un nombre croissant d'acteurs publics, de chercheurs et d'organisations communautaires (Koné & Diarrassouba, 2020 ; Kouamé & Yao, 2023). Ces homicides, dont la nature oscille entre règlements de compte, rivalités territoriales, sacrifices rituels et violences circonstanciées, tendent à se banaliser au sein des communautés locales, au point d'être perçus, dans certains cas, comme des instruments ordinaires de régulation ou de sanction. La prolifération des armes légères, la faiblesse des dispositifs de médiation, et l'impunité quasi structurelle dans certaines localités, renforcent ce climat d'insécurité et de normalisation de la violence létale (Blampain & Sory, 2023).

Face à cette montée des tensions, il devient indispensable de s'interroger non seulement sur les manifestations visibles de la violence, mais surtout sur les mécanismes profonds qui les sous-tendent. Cela suppose d'ancrer l'analyse dans les acquis scientifiques existants tout en identifiant les angles morts de la littérature.

Les études portant sur l'orpaillage illégal en Côte d'Ivoire se sont principalement concentrées sur ses répercussions environnementales, sanitaires et économiques, mettant en évidence la dégradation accélérée des écosystèmes, l'intoxication au mercure, la contamination des nappes phréatiques ainsi que la fragilisation des communautés riveraines (Jacquemot, 2009 ; PNUE, 2013 ; Kéita, 2017). Sur le plan socioéconomique, plusieurs auteurs soulignent que l'orpaillage clandestin s'accompagne d'une économie parallèle complexe, fondée sur des logiques d'auto-emploi, d'itinérance et d'exploitation informelle des ressources naturelles, souvent connectée à des réseaux de contrebande transfrontalière (Kautcha, 2023 ; Konan, 2023 ; N'Guessan, 2022). Au plan sécuritaire, la littérature met en lumière l'émergence de zones de non-droit autour des sites aurifères, où prolifèrent les conflits liés à la cohabitation entre orpailleurs, populations locales et autorités traditionnelles, les rivalités intercommunautaires, les litiges fonciers non résolus ou encore les tensions liées au contrôle des filières de commercialisation (Aboudou, Akadjé & Dieun, 2018 ; Konaté, 2022 ; Kouamé, 2021). Dans cette perspective, plusieurs travaux attestent d'une montée des violences dans les zones aurifères, mais celles-ci sont le plus souvent analysées de manière globale, sans distinction fine des formes qu'elles revêtent.

Paradoxalement, l'homicide – qui constitue pourtant l'expression la plus extrême de la violence – demeure une catégorie analytique marginale dans la plupart des études. Lorsqu'il est évoqué, c'est souvent comme conséquence annexe de la désorganisation sociale induite par l'orpaillage, ou comme symptôme du chaos sécuritaire ambiant. Peu de recherches s'attachent à interroger sa spécificité, ses régularités ou ses fonctions sociales dans ces contextes instables. La dimension stratégique ou rituelle des homicides – comme instrument de dissuasion, de prise de pouvoir, de protection magique ou de sanction communautaire – reste ainsi sous-théorisée, bien qu'évoquée dans certains travaux portant sur les représentations mystiques de l'or et de la richesse (Koné, 2017 ; Bah & Doumbia, 2021 ; Konan, 2023). Ce déficit est d'autant plus préoccupant que des données empiriques issues de rapports locaux et de témoignages communautaires indiquent une banalisation croissante des meurtres sur les sites aurifères, parfois justifiés par des logiques ésotériques ou des croyances sacrificielles (Sangaré, 2023 ; Zongo, 2024).

D'un point de vue théorique, la majorité des travaux s'appuient sur des lectures environnementalistes ou politico-économiques du phénomène, mobilisant rarement une approche criminologique systématique. La question des homicides reste ainsi peu articulée aux notions de régulation sociale, de rationalité stratégique ou d'économie politique de la violence (Cusson & Doumbia, 2017 ; Hönke, 2020). En outre, une grande partie des analyses repose sur des sources secondaires – rapports institutionnels, articles de presse – sans enquêtes de terrain systématiques ni exploration fine des logiques d'acteurs (Aboudou & Gaulithy, 2022). Ce constat révèle un angle mort épistémologique important : celui d'une lecture trop globale ou segmentée du phénomène, qui empêche de saisir les homicides non comme des accidents isolés, mais comme des faits sociaux totaux (Mauss, 1925), inscrits dans une économie morale et symbolique particulière.

Face à ces limites, il devient nécessaire d'opérer un recentrage analytique sur l'homicide comme objet de recherche à part entière, en interrogeant sa genèse, ses fonctions, et ses significations dans l'univers spécifique de l'orpaillage illégal à Zouan-Hounien. Ce déplacement de focale permet de formuler une problématique à la fois originale, ancrée empiriquement et porteuse de renouvellement théorique.

Dans ce contexte marqué par l'extension continue de l'orpaillage illégal et la complexification des dynamiques de violence qui l'accompagnent, une question de recherche centrale s'impose : quels sont les mécanismes sociaux, culturels et stratégiques qui expliquent la survenue récurrente d'homicides dans les zones d'orpaillage illégal, notamment à Zouan-Hounien ? Cette interrogation ne relève pas d'un simple constat empirique, mais d'une volonté de mieux comprendre la fonction sociale de la mise à mort dans un univers caractérisé par la compétition pour l'accès à des ressources rares, la fragilisation des institutions et l'emboîtement de normes formelles et informelles. Elle s'inscrit dans un espace où l'enchevêtrement de vulnérabilités structurelles (pauvreté persistante, absence d'opportunités économiques pour les jeunes, déficit d'infrastructures publiques), de facteurs conjoncturels (flux migratoires incontrôlés, afflux de mineurs non accompagnés, repli de l'État) et de représentations collectives (croyances en la puissance occulte de l'or, sacrifices humains censés attirer la richesse) crée un terrain propice à l'intensification des conflits et à la légitimation sociale de la violence (Dounias & Froment, 2020 ; Kassi & Adjé, 2023).

Si la conflictualité des espaces miniers a été explorée dans plusieurs travaux récents (Ouédraogo, 2021 ; Traoré, 2022 ; Assié-Lumumba, 2022), la place singulière de l'homicide, en tant qu'acte ultime de régulation, de dissuasion ou de conquête de statut, reste marginalisée dans les analyses. Or, loin d'être un simple débordement irrationnel ou une pathologie sociale isolée, l'homicide semble s'inscrire, dans certains contextes, dans une économie politique et symbolique de la violence, où il répond à des logiques de contrôle, de visibilité sociale, voire de légitimation du pouvoir informel. Le risque, dès lors, est de reconduire des explications simplistes ou

naturalisantes, qui réduisent ces homicides à des épiphénomènes du désordre, sans en interroger la structuration sociale ni les rationalités sous-jacentes (Bourdieu, 1997 ; Hönke, 2020).

Ainsi, l'enjeu de cette recherche est de dépasser une lecture strictement causale, événementielle ou criminelle des homicides liés à l'orpaillage illégal, pour en proposer une compréhension située, ancrée dans les logiques d'acteurs, les configurations locales de pouvoir et les représentations culturelles. Cela suppose de recourir à une approche interdisciplinaire, combinant les apports de la criminologie, de l'anthropologie politique et de la sociologie des conflits, afin de construire une intelligibilité élargie des violences létales dans les zones aurifères informelles.

Toute analyse scientifique rigoureuse requiert une clarification des concepts centraux mobilisés, afin de garantir la cohérence interprétative et la lisibilité des catégories d'analyse. Dans cette étude, le concept d'orpaillage illégal désigne l'ensemble des pratiques d'extraction artisanale de l'or exercées en dehors des normes juridiques encadrées par le code minier ivoirien, notamment la loi n°2014-138 du 24 mars 2014. Il s'agit d'activités menées sans permis, sur des sites non homologués, avec des moyens techniques rudimentaires et dans un total mépris des normes environnementales, sociales et fiscales. L'illégalité de ces pratiques ne se limite pas à l'absence d'autorisation administrative : elle se manifeste aussi par l'opacité des circuits de commercialisation, la précarité des conditions de travail, l'exploitation informelle de la main-d'œuvre, et le contournement des autorités locales ou coutumières (Zadi, 2022 ; ITIE, 2023).

Le second concept-clé de cette recherche est celui d'homicide, défini dans son acception juridique comme l'acte de causer volontairement ou involontairement la mort d'un être humain. Pour les besoins de cette étude, une typologie élargie a été adoptée, afin de rendre compte de la pluralité des formes observées sur les sites aurifères informels. Trois catégories principales sont distinguées. Les homicides rituels, généralement associés à des croyances selon lesquelles le sang versé dans certaines conditions renforcerait les chances de découverte de filons aurifères ou protégerait les acteurs de l'exploitation. Les homicides stratégiques, délibérément commis dans une logique d'intimidation, de domination territoriale ou d'élimination de concurrents, souvent dans des contextes de compétition violente pour le contrôle des ressources. Les homicides circonstanciels ou accidentels, survenant au cours d'altercations improvisées, de conflits non maîtrisés ou d'accidents sur des chantiers sans normes de sécurité. Cette catégorisation n'est pas figée : elle permet d'appréhender les homicides comme un phénomène à la fois pluridimensionnel (juridique, symbolique, stratégique) et contextualisé, qui ne peut être réduit à une seule causalité. Elle offre également un cadre opératoire utile pour situer les récits d'acteurs dans une perspective sociocriminologique intégrant les dynamiques de pouvoir, les représentations sociales et les rationalités pratiques. À partir de ces définitions, il devient possible d'interroger les logiques de production de ces violences à la lumière d'un cadre théorique articulant les comportements stratégiques des acteurs, les rapports de domination, et les formes locales de régulation dans les zones de non-droit.

L'analyse proposée dans cette étude s'inscrit dans une approche socio-criminologique articulée autour de la théorie de l'acteur stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977). Selon cette perspective, les individus évoluent dans des configurations d'interdépendance et agissent en fonction des marges de manœuvre disponibles, qu'ils mobilisent pour renforcer leur position ou imposer leur volonté. Appliquée aux sites d'orpaillage illégal, cette grille d'analyse permet de penser les comportements violents non comme des réactions impulsives ou anarchiques, mais comme des réponses stratégiques à un environnement incertain, compétitif et faiblement régulé. Dans ces espaces de grande instabilité normative, où l'État est absent ou inefficace, l'usage de la violence – et plus particulièrement de l'homicide – peut devenir un moyen rationnel de régulation, d'intimidation, de sanction ou de conquête de pouvoir local.

Cette lecture stratégique est complétée par les travaux de Cusson et Doumbia (2017), qui soulignent que, dans les contextes de crise prolongée ou de désinstitutionnalisation, certains homicides peuvent remplir une fonction régulatrice au sein de microcosmes sociaux : ils permettent de trancher des conflits, d'asseoir une autorité, ou de restaurer un équilibre rompu. L'homicide, dans ces cas, n'est pas nécessairement perçu comme une rupture morale par les acteurs, mais comme un acte situé dans une économie locale de la légitimité. En parallèle, les apports d'Hönke (2020) sur la production locale de l'ordre sécuritaire dans les « zones grises » montrent comment des formes d'autorité émergent, souvent par la force, pour pallier l'absence d'un État régulateur. Ces autorités informelles imposent des règles, sanctionnent les transgressions et maintiennent l'accès aux ressources, parfois par des moyens extrêmes.

Par ailleurs, cette réflexion s'ouvre à une lecture anthropologique et symbolique de la violence létale, en intégrant les représentations sociales de la mort dans les sociétés aurifères. Dans de nombreux contextes ouest-africains, l'or est associé à des puissances occultes, à la chance, au destin et à la magie (Bonhomme, 2018 ; Bah, 2021). L'homicide rituel, notamment, trouve un sens dans des logiques de sacrifice ou de transaction mystique, où la vie humaine est perçue comme une offrande nécessaire à la prospérité ou à la protection des exploitants. Cette approche, en croisant les apports de la criminologie stratégique, de la sociologie de l'ordre et de l'anthropologie symbolique, permet de construire une compréhension multidimensionnelle du phénomène, ancrée à la fois dans les rapports de pouvoir, les contraintes matérielles et les croyances collectives.

À la lumière de ce cadre théorique, la recherche vise à mettre au jour les rationalités multiples, stratégiques, sociales et symboliques, qui président à la production des homicides dans l'univers de l'orpaillage illégal, en s'appuyant sur les expériences vécues, les récits d'acteurs et les dynamiques de terrain.

Dans la perspective ouverte par le cadre théorique précédemment exposé, l'objectif principal de cette étude est d'identifier et d'analyser les facteurs explicatifs des homicides dans les zones d'orpaillage illégal, en particulier dans le département de Zouan-Hounien, à partir d'une démarche qualitative ancrée dans les réalités empiriques du terrain. Il s'agit de dépasser les lectures générales du phénomène aurifère pour se concentrer sur une dimension spécifique et trop souvent négligée : celle de la mise à mort comme fait social, comme mode de régulation informelle, et comme expression symbolique dans un univers socio-économique en crise.

Cette recherche se donne ainsi plusieurs ambitions. Sur le plan scientifique, elle entend contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques de violence dans les économies extractives informelles, en croisant les regards criminologiques, sociologique et anthropologique. Sur le plan théorique, elle vise à enrichir les cadres d'analyse existants en intégrant les formes hybrides de pouvoir, les logiques d'acteurs et les régulations locales qui se développent dans les interstices de l'État. Sur le plan politique et institutionnel, elle alimente les réflexions sur la sécurité communautaire, la gouvernance locale des ressources naturelles et les limites des approches exclusivement répressives. Enfin, elle comble un manque dans la littérature francophone sur les homicides liés aux filières extractives en Afrique de l'Ouest, en mettant en lumière une réalité souvent reléguée à la marge des débats criminologiques contemporains.

C'est à partir de cette posture analytique et critique que s'organise la structure de l'article, en suivant une logique progressive d'exploration du phénomène.

## II. METHODOLOGIE

La présente étude s'inscrit dans une démarche qualitative, ancrée dans une approche compréhensive visant à explorer les dynamiques sociales, sécuritaires et symboliques autour de l'orpaillage dans la région de Zouan-Hounien. L'enquête de terrain s'est déroulée entre janvier et mai 2025, une période propice à la collecte d'informations diversifiées dans un contexte local stabilisé mais toujours marqué par les tensions liées à l'exploitation aurifère. Le choix de Zouan-Hounien comme terrain d'enquête se justifie par son importance stratégique dans les circuits d'orpaillage à l'ouest de la Côte d'Ivoire, sa forte concentration de sites aurifères artisanaux, et la cohabitation complexe qu'elle abrite entre orpailleurs, populations locales et acteurs institutionnels.

L'échantillon retenu est composé de 75 personnes, sélectionnées selon un échantillonnage raisonné, dans une logique de représentativité socio-institutionnelle et d'accès à la diversité des perceptions. Il inclut des jeunes orpailleurs actifs ou anciens, des riverains, des commerçants installés à proximité des sites, des leaders communautaires, ainsi que des jeunes chômeurs souvent en quête d'opportunités économiques. À ce noyau communautaire s'ajoutent des acteurs étatiques et institutionnels tels que des gendarmes, policiers, chefs de village, responsables de site, représentants de l'administration locale, et des membres d'ONG impliquées dans le développement local ou la médiation sociale. Cette diversité d'acteurs permet de croiser les discours et d'objectiver les tensions ou convergences dans la lecture du phénomène aurifère.

Afin de recueillir des données à la fois riches et nuancées, plusieurs outils méthodologiques ont été mobilisés. D'une part, des questionnaires semi-structurés ont été administrés aux acteurs communautaires (orpailleurs, riverains, commerçants, jeunes), permettant de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur leurs profils, leurs perceptions, leurs trajectoires et leurs motivations. D'autre part, des entretiens individuels approfondis ont été réalisés auprès des figures d'autorité locales (forces de sécurité, chefs traditionnels, responsables d'ONG), dans le but de mieux comprendre les dynamiques institutionnelles, les réponses sécuritaires et les enjeux de gouvernance locale. Enfin, des grilles d'observation directe ont été utilisées dans les espaces publics et informels, afin de capter les interactions, comportements et pratiques observables autour des sites aurifères, notamment dans les lieux d'échange, de travail ou de confrontation. Ces différentes techniques ont permis un enrichissement croisé des données et une triangulation pertinente des sources.

Sur le plan éthique, l'étude s'est inscrite dans le respect des principes fondamentaux de la recherche en sciences sociales. Le consentement éclairé des participants a été systématiquement sollicité, avec une garantie d'anonymat et de confidentialité des propos recueillis. Aucune pression n'a été exercée pour obtenir des informations sensibles, notamment sur les pratiques rituelles ou les violences subies. Le chercheur a adopté une posture d'écoute active et de neutralité bienveillante, veillant à limiter les biais d'interprétation et à instaurer un climat de confiance. En contexte sensible, marqué par la méfiance à l'égard des institutions et parfois des chercheurs, cette posture a été essentielle pour accéder aux récits personnels et aux représentations collectives.

## III. RESULTATS

Dans le cadre de cette étude, les résultats présentés ci-après permettent de mieux cerner les dynamiques sociales, culturelles et sécuritaires qui façonnent l'activité aurifère dans la région de Zouan-Hounien. L'analyse s'organise autour de deux axes complémentaires : d'une part, les profils et perceptions des communautés locales face à l'orpaillage (1), et d'autre part, les représentations sociales et les motivations profondes associées à cette

pratique (2). Cette structuration vise à articuler les dimensions objectives du phénomène (âge, statut, enracinement) aux dimensions subjectives (valeurs, aspirations, perceptions du risque), afin d'éclairer les ressorts de son enracinement local.

### 1- Profils et perceptions des communautés locales face à l'orpaillage

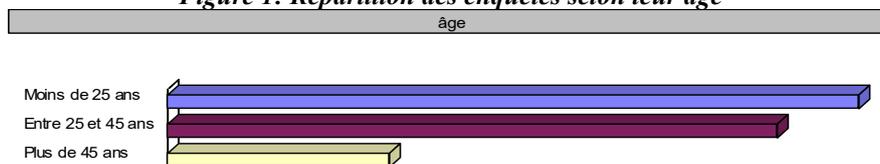
L'analyse des profils des répondants et de leur rapport à l'activité aurifère permet de mieux comprendre les logiques d'engagement, de légitimation et de reproduction du phénomène. Elle met en lumière une jeunesse fortement représentée, des trajectoires d'installation durable et une implication sociale plurielle dans l'univers de l'or.

#### 1-1- Caractéristiques sociodémographiques et ancrage territorial

La première série de résultats met en lumière les attributs sociodémographiques des personnes interrogées, leur durée de résidence dans la zone d'étude ainsi que la nature de leur lien avec l'orpaillage. Ces éléments permettent de comprendre à la fois la structuration sociale de la communauté locale et les ressorts de l'engagement dans l'activité aurifère. De manière générale, les données recueillies révèlent une population majoritairement jeune, durablement installée dans la région, et impliquée de manière directe ou indirecte dans l'économie de l'or. Ces indicateurs convergent vers l'idée d'un phénomène profondément ancré dans le tissu social, avec des implications multiples sur les trajectoires individuelles et les dynamiques communautaires.

Concernant l'âge des répondants, les résultats indiquent que 45,3 % d'entre eux ont moins de 25 ans, 40 % se situent dans la tranche d'âge de 25 à 45 ans, et seulement 14,7 % ont plus de 45 ans. Ainsi, 85,3 % des personnes interrogées ont moins de 45 ans, traduisant une présence massive des jeunes dans les zones aurifères. Cette prédominance démographique témoigne de l'attractivité que représente l'orpaillage pour une jeunesse souvent en rupture avec les circuits classiques d'insertion professionnelle. Dans un contexte de précarité économique chronique, marqué par un chômage élevé et une faible accessibilité aux opportunités formelles d'emploi, l'activité aurifère apparaît comme un levier d'émancipation rapide et autonome. Ce constat invite les pouvoirs publics à repenser les politiques de régulation du secteur, en les articulant avec des dispositifs d'insertion ciblant cette frange de la population, particulièrement vulnérable mais aussi motrice. Comme l'exprime un jeune orpailleur de 22 ans : « *Je suis venu ici après avoir quitté l'école. Je voulais gagner de l'argent vite, comme mes amis.* »

Figure 1: Répartition des enquêtés selon leur âge



Sources : Dieun, 2025

En ce qui concerne le temps de résidence dans la zone, les données montrent que 5,3 % des répondants y vivent depuis moins de deux ans, 50,7 % depuis deux à cinq ans, et 44 % depuis plus de cinq ans. Ainsi, près de 95 % des personnes enquêtées sont installées depuis plus de deux ans, ce qui traduit un ancrage territorial fort. Cet enracinement confère aux répondants une connaissance fine des dynamiques locales, tant sur les plans économiques et sociaux que sécuritaires. Il renforce également la légitimité de leurs discours en tant que témoins et acteurs d'une réalité quotidienne structurée par l'orpaillage. Dès lors, leur implication dans les dispositifs de gestion ou de prévention devient non seulement souhaitable mais indispensable. Un habitant de la zone témoigne en ce sens : « *On vit ici depuis longtemps, on connaît les problèmes et les gens.* »

Tableau 1: Répartition des enquêtés selon le temps passé à Zouan-Hounien

Temps	Nb.cit.	Fréq.
Moins de 2 ans	4	5,3%
Entre 2 et 5 ans	38	50,7%
Plus de 5 ans	33	44,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sources : Dieun, 2025

Enfin, l'analyse du lien des répondants avec l'orpaillage révèle une diversité d'implications. Parmi les 75 personnes interrogées, 36 % sont des orpailleurs actifs, 12 % des anciens orpailleurs, 26,7 % des habitants résidant à proximité des sites aurifères, et 25,3 % représentent des figures institutionnelles ou professionnelles, notamment des agents de sécurité, de santé ou des autorités administratives. Cette diversité statutaire illustre la centralité de l'orpaillage dans la vie locale, non seulement comme une activité économique mais aussi comme un phénomène

social, culturel et politique. Elle permet de croiser des logiques d'engagement individuel (économique ou identitaire) et des logiques d'observation ou de régulation institutionnelle. Il en ressort une vision multifacette du phénomène, qui ne peut être réduit à une pratique illégale ou marginale, mais qui doit être analysé comme un fait social total, structurant les rapports de pouvoir, les hiérarchies sociales, et les imaginaires collectifs. Comme le résume un chef de site : « Ici, tout tourne autour de l'or. Même ceux qui n'y travaillent pas sont concernés. »

Ces premiers éléments, centrés sur les profils, les parcours et les statuts des acteurs interrogés, mettent en évidence le rôle fondamental que joue l'orpaillage dans les dynamiques communautaires locales. Il ne s'agit pas simplement d'une stratégie de subsistance ou d'un phénomène conjoncturel, mais bien d'un vecteur identitaire, d'un espace de structuration territoriale et d'un cadre de reproduction sociale. Cette réalité appelle à une lecture approfondie des représentations sociales, des valeurs et des motivations qui soutiennent l'engagement, souvent massif et persistant, dans cette activité. C'est à cette dimension plus symbolique et subjective que la section suivante est consacrée.

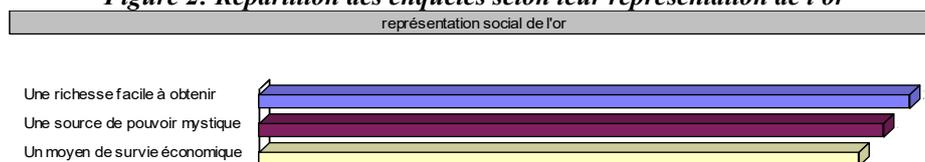
Ces premiers éléments, centrés sur les profils et statuts des acteurs interrogés, montrent que l'orpaillage constitue bien plus qu'une simple activité économique : il s'impose comme un vecteur identitaire, un espace d'ancrage territorial et un champ de rapports sociaux complexes. Cette réalité rend nécessaire l'exploration des représentations sociales qui accompagnent et soutiennent cet engagement local.

### 1-1- Représentations sociales et motivations associées à l'orpaillage

Au-delà des données objectives relatives aux profils des acteurs locaux, il est indispensable d'examiner les représentations sociales et les motivations qui fondent et justifient l'adhésion à l'activité aurifère. En effet, l'orpaillage n'est pas seulement perçu comme une opportunité économique, mais comme un univers de sens porteur d'espoirs, de valeurs et de symboliques profondes. Ces représentations, parfois contradictoires, participent à la légitimation sociale de l'orpaillage, à son enracinement culturel, et à son attractivité persistante, en dépit des dangers qu'il comporte.

Les symboliques associées à l'or témoignent d'une forte densité imaginaire. Interrogés sur la signification qu'ils attribuent à cette ressource, les répondants évoquent la richesse facile (34,7 %), le pouvoir mystique (33,3 %) et le moyen de survie (32 %). Cette pluralité de représentations révèle que l'or est bien plus qu'un simple métal précieux : il cristallise des aspirations sociales et spirituelles, et alimente une vision quasi-mythique de la réussite. La richesse évoquée est perçue comme soudaine, accessible, parfois même « bénie », à la faveur de récits collectifs largement partagés. Le pouvoir mystique, quant à lui, traduit des croyances enracinées selon lesquelles certaines personnes « appelées » par l'or bénéficieraient d'un destin exceptionnel. Enfin, pour de nombreux jeunes désœuvrés, l'or représente un ultime filet de survie, une activité de dernier recours. Comme l'exprime un ancien élève déscolarisé : « Même si c'est dur, au moins ici on peut avoir quelque chose. L'or ne trahit pas, c'est mieux que rester à ne rien faire. »

Figure 2: Répartition des enquêtés selon leur représentation de l'or



Sources : Dieun, 2025

Ces symboliques se prolongent dans les valeurs et motivations individuelles qui sous-tendent l'engagement dans l'orpaillage. Ainsi, 44 % des personnes interrogées associent cette activité à l'indépendance économique, 37,3 % y voient un moyen de réussite sociale, tandis que 18,7 % la considèrent comme une échappatoire aux pressions familiales ou sociales. Dans une société marquée par le poids des normes traditionnelles et l'absence d'opportunités économiques structurées, l'orpaillage s'impose comme un espace d'autonomie, voire de libération. Il offre aux jeunes, en particulier, la possibilité de reconstruire leur identité sociale, de s'affirmer, et parfois même de subvenir aux besoins de leur famille. Une jeune femme orpailleuse témoigne ainsi : « J'ai fui les disputes à la maison. Ici, je suis libre. L'or, c'est moi qui le gagne. » Ces trajectoires d'émancipation expliquent l'engouement persistant pour une activité pourtant rude, instable, et parfois dangereuse.

Tableau 2 Répartition des enquêtés selon les valeurs et motivations de l'orpaillage illégal

représentation de l'or	Nb.cit.	Fréq.
L'argent et la réussite sociale	28	37,3%
L'indépendance économique	33	44,0%
Une échappatoire au contrôle familial ou communau	14	18,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sources : Dieun, 2025

Cet engouement se confirme par les chiffres relatifs à l'attrance actuelle pour l'orpaillage : 69,3 % des répondants se disent prêts à y participer ou à continuer, 28 % hésitent, et seulement 2,7 % affirment leur refus. Cette adhésion massive souligne combien l'orpaillage constitue, dans les représentations locales, un horizon de possibilité, voire une voie de salut personnel et collectif. L'or devient ici un régulateur de trajectoires de vie, un catalyseur d'ambition, mais aussi un rempart contre l'inaction et l'humiliation sociale. « Quand tu reviens du site avec de l'or, tout le monde te respecte. Même les grands t'écouent », déclare un jeune de 24 ans, illustrant ainsi le lien entre richesse minière et reconnaissance sociale. Dès lors, toute politique de reconversion ou de limitation de l'orpaillage devra prendre en compte ces représentations puissantes et ces attentes profondes, sous peine de voir ses effets contournés ou rejetés. Les alternatives proposées devront non seulement offrir des perspectives économiques viables, mais aussi répondre au besoin de reconnaissance, d'autonomie et de réussite qui anime ces populations. L'adhésion aux politiques publiques ne pourra être obtenue que si celles-ci se construisent à partir des réalités vécues, et non contre elles.

Ces constats appellent donc un élargissement du regard vers les effets sociaux et sécuritaires induits par cette pratique. La section suivante s'intéresse aux perceptions locales de l'insécurité, aux formes de violence liées à l'orpaillage et à l'efficacité perçue des réponses institutionnelles.

## 2- Perceptions de l'insécurité et réponses institutionnelles

Au-delà des représentations symboliques et des dynamiques économiques qui entourent l'orpaillage, la question de l'insécurité se pose avec acuité dans les zones aurifères. Les communautés locales, exposées aux tensions et aux violences liées à l'exploitation artisanale de l'or, développent des perceptions particulières du risque et de la menace, façonnées par leur vécu quotidien. Cette section met en lumière la profondeur du sentiment d'insécurité, les formes de violences identifiées par les répondants, ainsi que la manière dont les dispositifs sécuritaires existants sont perçus sur le terrain.

### 2-1- Degré d'insécurité et typologie des menaces perçues

L'enquête révèle un sentiment d'insécurité généralisé : 77,3 % des répondants déclarent ressentir une insécurité nette, 22,7 % affirment en percevoir « un peu », et aucun ne considère la zone comme véritablement sécurisée. Ce consensus absolu traduit une expérience collective d'instabilité, perçue comme constante et omniprésente. L'orpaillage, dans ce contexte, apparaît non seulement comme une activité à hauts risques, mais aussi comme un facteur aggravant du climat de tension sociale. « *Même quand il ne se passe rien, on a peur que quelque chose arrive. Ici, c'est jamais tranquille longtemps* » (Commerçante, 31 ans). Ce climat anxiogène affecte durablement les pratiques sociales, les déplacements, et la confiance envers les autres.

**Tableau 3: Répartition des enquêtés selon leur perception de l'insécurité**

perception de l'insécurité	Nb.cit.	Fréq.
Oui, nettement	58	77,3%
Un peu	17	22,7%
Non	0	0,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sources : Dieun, 2025

L'analyse de la fréquence perçue des incidents violents vient conforter cette impression. 42,7 % des personnes interrogées déclarent avoir été témoins ou informées de plusieurs cas de violences, tandis que 56 % évoquent des incidents « isolés » et 1,3 % n'en signalent aucun. Concernant les homicides spécifiquement, 57,3 % estiment qu'ils sont « courants », 40 % les jugent « rares », et 2,7 % les considèrent comme relevant de rumeurs. Ce fort taux de reconnaissance du phénomène indique que les meurtres ne sont ni marginaux, ni exceptionnels. Ils semblent s'inscrire dans un quotidien marqué par une banalisation progressive de la violence, où les frontières entre la peur, la résignation et l'habitude deviennent floues. « *Ce n'est pas étonnant d'apprendre qu'un tel est mort. Ici, ça peut arriver à tout moment* » (Jeune riverain, 26 ans).

**Tableau 3: Répartition des enquêtés selon la fréquence perçue des incidents violents**

perception de l'insécurité1	Nb.cit.	Fréq.
Oui, plusieurs	32	42,7%
Oui, quelques cas isolés	42	56,0%
Non	1	1,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sources : Dieun, 2025

Quant à la typologie des menaces, les répondants identifient en priorité les pratiques mystiques (48 %), suivies des conflits entre orpailleurs (32 %) et des litiges fonciers ou communautaires (20 %). L'importance accordée au registre mystique souligne que l'orpaillage s'inscrit dans un univers symbolique particulier, où la violence n'est pas uniquement perçue comme matérielle ou rationnelle, mais aussi comme ritualisée, voire inévitable. Ces croyances influencent fortement les comportements et peuvent justifier certains actes violents comme nécessaires ou « dictés par les esprits ». Un chef traditionnel explique : « *Certains croient qu'il faut un sacrifice pour que l'or sorte. Ça se sait, même si personne n'en parle trop fort.* » Cette perception renforce la complexité de l'analyse sécuritaire en y intégrant des dimensions culturelles parfois invisibles pour les institutions formelles.

**Tableau 4: Répartition des enquêtés selon la typologie des menaces**

perception de l'insécurité <sup>2</sup>	Nb.cit.	Fréq.
Conflits entre orpailleurs (territoire, gair	24	32,0%
Litiges fonciers ou communautaires	15	20,0%
Rituels mystiques liés à la richesse	36	48,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

*Sources : Dieun, 2025*

Cette dynamique se retrouve dans les réponses concernant l'acceptation rituelle des homicides : 52 % des répondants affirment que ces meurtres sont la règle, 44 % les considèrent comme occasionnels, et seulement 2,7 % les rejettent totalement. Ces résultats traduisent une tolérance sociale élevée à la violence rituelle, qui tend à devenir une norme implicite dans certaines communautés aurifères. Cette acceptation fragilise l'efficacité des interventions juridiques classiques, souvent perçues comme inadaptées ou étrangères aux réalités locales. Elle met en lumière la nécessité de repenser les cadres d'intervention sécuritaire dans une optique interculturelle et contextualisée, capable d'articuler justice formelle et régulations endogènes. « *On sait que ce n'est pas normal, mais ici, c'est comme ça. La police ne comprend pas toujours ce qui se passe vraiment* » (Responsable communautaire, 47 ans).

**Tableau 5: Répartition des enquêtés selon l'acceptation rituelle des homicides**

causes des homicides <sup>1</sup>	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,3%
Oui, c'est la règle	39	52,0%
Parfois, selon le contexte	33	44,0%
Non, elle est condamnée	2	2,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

*Sources : Dieun, 2025*

Ces constats soulignent l'ancrage profond de l'insécurité dans le vécu des populations riveraines de l'orpaillage. Cette insécurité est à la fois objective (par la fréquence des actes violents) et subjective (par les croyances et l'acceptation sociale de certaines pratiques). Dans ce contexte, la question de la réponse institutionnelle devient cruciale. Il convient dès lors d'examiner comment les forces de sécurité et les dispositifs étatiques sont perçus par les communautés, et dans quelle mesure ils répondent – ou non – à leurs attentes.

## 2-2- Réponses sécuritaires perçues et attentes communautaires

Face à un climat d'insécurité largement partagé et à une typologie de menaces complexes – mêlant violences interpersonnelles, rituels mystiques et tensions foncières –, la manière dont les forces de sécurité et les institutions publiques sont perçues par les populations revêt une importance capitale. Cette section met en évidence non seulement la faible efficacité perçue des dispositifs sécuritaires, mais aussi les attentes implicites ou explicites des communautés vis-à-vis de l'action publique. Loin d'être neutres, ces perceptions influencent directement la légitimité des acteurs institutionnels et la capacité des communautés à coopérer aux efforts de stabilisation.

S'agissant de la réactivité des forces de sécurité, les résultats de l'enquête sont sans appel : seuls 36 % des répondants estiment que les interventions sont « rapides » ou appropriées, tandis que 49,3 % les qualifient de sporadiques ou inefficaces, et 14,7 % les jugent absentes ou même complices des activités illégales. Ce désaveu majoritaire révèle un grave déficit de confiance institutionnelle, nourri par la perception d'une présence étatique faible, tardive ou corrompue. Dans un tel contexte, les habitants développent des stratégies d'autoprotection, de contournement ou de résignation. Comme le souligne un chef communautaire : « *Quand on appelle la gendarmerie, parfois ils arrivent deux jours après. Et parfois, ils ne viennent pas du tout. On finit par régler ça entre nous.* » Ce sentiment d'abandon contribue à affaiblir la résilience communautaire, en brisant le lien de confiance entre citoyens et représentants de l'ordre public.

**Tableau 6: Répartition des enquêtés selon la réactivité des forces de sécurité**

r&ponses aux homicides	Nb.cit.	Fréq.
Oui, elles agissent rapidement	27	36,0%
Leur action est sporadique et inefficac	37	49,3%
Elles sont absentes ou complices	11	14,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sources : Dieun, 2025

Cette crise de légitimité s'accompagne d'une forme de rationalisation des violences. Interrogés sur les causes des homicides observés dans les zones aurifères, 77,3 % des répondants estiment qu'elles sont identifiables, qu'il s'agisse de conflits d'intérêts, de rivalités personnelles ou de pratiques mystiques. Seuls 10,7 % n'attribuent pas de causes précises, et 12 % déclarent ne pas savoir. Cette lecture causale des meurtres, largement partagée, traduit une certaine normalisation de la violence : elle est comprise, voire parfois justifiée, comme l'issue prévisible de tensions latentes. Cette représentation contribue à relativiser la gravité des actes commis, tout en rendant leur dénonciation moins systématique. Un jeune orpailleur témoigne ainsi : « *Si quelqu'un meurt, c'est qu'il a fait quelque chose. L'or ne vient pas sans histoire.* » Ce type de discours renforce la perception d'un ordre social parallèle, régi par des logiques d'équilibre interne, souvent en décalage avec les normes pénales officielles.

**Tableau 7: Répartition des enquêtés selon les causes des homicides observés dans les zones aurifères**

causes des homicides	Nb.cit.	Fréq.
Oui	58	77,3%
Non	8	10,7%
Je ne sais pas	9	12,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sources : Dieun, 2025

Dans l'ensemble, ces constats traduisent une forme de déconnexion entre l'État et les réalités du terrain, où les réponses institutionnelles, perçues comme distantes ou inadaptées, peinent à répondre aux enjeux de sécurité vécus par les communautés. Par conséquent, toute stratégie de sécurisation des zones aurifères ne saurait se limiter à des déploiements ponctuels ou répressifs : elle doit intégrer les attentes locales, restaurer la confiance institutionnelle, et co-construire des dispositifs de prévention et de médiation fondés sur les dynamiques communautaires.

L'ensemble des résultats obtenus à travers cette enquête révèle l'épaisseur sociale, symbolique et sécuritaire du phénomène aurifère dans la région étudiée. Loin d'être un simple secteur informel, l'orpaillage artisanal s'impose comme une réalité structurante, autour de laquelle s'organisent les trajectoires individuelles, les hiérarchies sociales et les représentations collectives. La prégnance des logiques d'émancipation économique, la force des croyances symboliques et la banalisation de la violence soulignent la complexité du système local au sein duquel les politiques publiques doivent désormais s'inscrire.

C'est à l'analyse transversale et critique de ces résultats, à la lumière de la littérature scientifique et des approches théoriques mobilisées, que se consacrera la discussion des résultats dans la section suivante. Celle-ci visera à articuler les données empiriques avec des grilles de lecture sociologiques et criminologiques, afin d'en dégager les implications pratiques, les limites interprétatives et les pistes de réflexion pour l'action publique.

### Discussion des résultats

Les résultats obtenus à l'issue de cette étude révèlent un enchevêtrement complexe entre dynamiques économiques, représentations symboliques et perceptions sécuritaires dans les zones aurifères de Zouan-Hounien. Trois constats fondamentaux se dégagent : la forte implication de la jeunesse dans l'orpaillage, l'ancrage culturel de cette activité malgré sa dangerosité, et la prégnance d'un sentiment d'insécurité généralisée doublé d'un scepticisme vis-à-vis de la réponse institutionnelle. Loin d'être une simple activité de subsistance, l'orpaillage se présente comme un fait social total (Mauss, 1925), structurant à la fois les trajectoires individuelles, les hiérarchies locales et les rapports à la norme.

La prédominance des jeunes dans l'activité aurifère (85,3 % des répondants ont moins de 45 ans) traduit d'abord une crise de l'insertion économique formelle. Dans un contexte de chômage endémique, l'orpaillage se substitue aux circuits d'emploi classiques et devient une voie alternative de construction identitaire et d'autonomie sociale. Ce constat corrobore les travaux de Chauveau et Lemoine (2021), qui identifient l'orpaillage comme un « espace liminal d'émancipation économique » pour les jeunes marginalisées en Afrique de l'Ouest. Loin de l'image d'une simple activité illégale, l'engagement dans l'orpaillage apparaît comme une quête de reconnaissance, comme en témoignent les discours sur le respect social et la dignité retrouvée. Cette logique rejoint les analyses

de Honneth (2000) sur la centralité de la reconnaissance dans la construction de l'identité sociale, et confirme que les motivations dépassent largement les considérations matérielles.

Les représentations associées à l'or (richesse facile, pouvoir mystique, filet de survie) mettent en lumière un système de croyances complexe, ancré dans l'imaginaire collectif local. L'adhésion à l'activité aurifère s'appuie sur des récits partagés de réussite, de fatalité, voire de prédestination mystique. Cette dimension symbolique a déjà été soulignée par Werthmann (2022), qui décrit l'orpaillage comme un « champ de production d'espairs » fondé sur des narratifs quasi-mythiques. Dans cette perspective, l'or devient à la fois objet de convoitise, source de pouvoir et instrument de rédemption. L'étude montre aussi que la violence, loin d'être perçue uniquement comme un accident ou une déviance, est souvent ritualisée ou justifiée dans l'univers aurifère. L'acceptation sociale des homicides dits « sacrificiels » (52 % les considèrent comme une règle tacite) confirme cette naturalisation de la violence, déjà décrite par Badiou et al. (2019) dans des contextes similaires au Mali et en Guinée.

Sur le plan sécuritaire, l'étude révèle un climat d'insécurité chronique, avec 77,3 % des répondants se déclarant en insécurité manifeste. Cette perception généralisée traduit une expérience quotidienne d'instabilité, nourrie par des incidents violents, des conflits interpersonnels, et des pratiques rituelles perçues comme dangereuses. Loin d'être isolés, ces phénomènes s'inscrivent dans une normalisation de la violence, renforcée par l'inefficacité perçue des institutions sécuritaires. Moins de 40 % des répondants estiment que les forces de l'ordre interviennent efficacement. Cette rupture de confiance est symptomatique d'une déconnexion entre le modèle de sécurité étatique et les besoins exprimés localement. Elle fait écho aux travaux de Bierschenk et Olivier de Sardan (2014), qui analysent les tensions entre sécurité « importée » et sécurité « vécue » en Afrique.

La faible légitimité de l'État sécuritaire, souvent accusé de lenteur, de corruption ou de complicité, incite les communautés à recourir à des formes endogènes de régulation ou à développer des logiques de résignation. Ce constat alimente la réflexion sur la gouvernance hybride de la sécurité (Meagher, 2020), selon laquelle les systèmes locaux de régulation coexistent, parfois en tension, avec les dispositifs étatiques. Cette cohabitation conflictuelle complexifie les stratégies de prévention et appelle à des réponses contextualisées, co-construites avec les acteurs locaux. Les communautés interrogées expriment d'ailleurs des attentes précises : plus de réactivité, plus de proximité, mais aussi plus de compréhension culturelle des dynamiques de violence. Le recours à des approches interculturelles de la sécurité devient ainsi une exigence pour restaurer la confiance et renforcer l'efficacité des dispositifs.

Malgré la richesse des résultats, certaines limites doivent être soulignées. L'enquête repose sur une approche principalement transversale et déclarative, ce qui limite l'analyse des évolutions dans le temps et expose à certains biais de perception. Par ailleurs, la forte charge symbolique associée à l'orpaillage et aux pratiques mystiques peut entraîner une sous-déclaration ou une euphémisation de certaines formes de violence, notamment sexuelles ou intra-familiales, souvent moins visibles. Enfin, l'échantillon reste concentré sur une zone géographique spécifique (Zouan-Hounien), ce qui invite à la prudence dans la généralisation des résultats à d'autres régions aurifères de Côte d'Ivoire.

Cela étant dit, cette étude ouvre des perspectives nouvelles, tant pour la recherche que pour l'action publique. Sur le plan scientifique, elle invite à approfondir les articulations entre économie informelle, constructions identitaires et production symbolique de la violence. Sur le plan institutionnel, elle suggère l'urgence de repenser les politiques de sécurisation des zones aurifères non pas seulement en termes de répression ou de dissuasion, mais à travers une logique d'insertion, de reconnaissance sociale et de médiation culturelle. Des initiatives communautaires participatives, des dispositifs de dialogue interculturel ou encore des mécanismes de justice restaurative pourraient ainsi constituer des leviers pertinents pour enrayer les spirales de violence.

En définitive, l'orpaillage illégal à Zouan-Hounien ne peut être appréhendé comme un simple problème de sécurité ou d'emploi : il s'agit d'un phénomène total, au croisement des enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques. Toute stratégie d'intervention durable devra se fonder sur cette complexité, au risque sinon de renforcer les fractures existantes plutôt que de les résorber.

#### IV. CONCLUSION

Cette étude s'est donnée pour objectif d'interroger les logiques sociales, culturelles et stratégiques qui sous-tendent la survenue récurrente d'homicides dans le contexte spécifique de l'orpaillage illégal à Zouan-Hounien. En s'appuyant sur une démarche qualitative et ancrée empiriquement, elle a permis de dépasser une lecture exclusivement causale ou événementielle de la violence pour en proposer une intelligibilité élargie, à la croisée des dimensions criminologique, anthropologique et politique.

Les résultats de l'enquête révèlent d'abord une jeunesse massivement engagée dans l'activité aurifère, en quête d'autonomie, de reconnaissance et de sécurité économique, dans un environnement marqué par l'absence d'opportunités formelles. L'orpaillage apparaît ainsi non comme un simple recours, mais comme un véritable levier d'émancipation, structurant les trajectoires individuelles et les identités collectives. Ce constat s'accompagne de la mise en évidence d'un fort ancrage culturel et symbolique autour de l'or, perçu simultanément comme une source de richesse, de pouvoir mystique et de salut individuel. Cette épaisseur symbolique explique

la résilience du phénomène et la difficulté des dispositifs classiques de régulation à s'y confronter. Par ailleurs, l'enquête confirme la prégnance d'un climat d'insécurité chronique, nourri par des pratiques rituelles tolérées, une violence banalisée et un scepticisme marqué vis-à-vis de l'État. Les homicides, qu'ils soient stratégiques, rituels ou circonstanciels, ne sont pas perçus comme de simples transgressions, mais comme des actes potentiellement intégrés à une économie morale et politique propre aux zones aurifères informelles.

L'interprétation de ces résultats invite à repenser les lectures classiques de la violence dans les contextes extractifs. Loin de correspondre uniquement à des dérives individuelles ou à des symptômes de désordre, les homicides observés à Zouan-Hounien renvoient à une rationalité sociale, stratégique ou mystique, contextualisée dans un univers où les normes formelles sont défailtantes, et où les formes informelles d'autorité s'imposent comme régulateurs alternatifs. Ce constat rejoint les analyses de Lombard et Sangaré (2024) sur les dynamiques de souveraineté fragmentée dans les espaces extractifs en Afrique de l'Ouest, ainsi que celles de Richards (2022), qui montrent comment les pratiques violentes peuvent s'inscrire dans des économies de pouvoir invisibilisées mais structurantes. L'usage de l'homicide comme outil de contrôle, de légitimation ou de sacrifice rituel révèle ainsi une complexité qui échappe aux cadres juridiques classiques, appelant une approche plus située et plus sensible aux logiques locales.

Néanmoins, cette étude présente certaines limites. D'un point de vue méthodologique, le caractère déclaratif des données, l'absence de suivi longitudinal et la sensibilité des thématiques abordées peuvent induire des biais dans la formulation des réponses ou la réticence à aborder certains sujets tabous, notamment les violences sexuelles ou les trafics associés. De plus, la concentration de l'enquête sur une seule localité – Zouan-Hounien – limite la portée généralisante des résultats, bien qu'elle permette une densité analytique. Enfin, certaines catégories sociales – femmes, migrants clandestins, mineurs – demeurent insuffisamment représentées dans l'échantillon, alors qu'elles constituent des groupes potentiellement exposés à des formes spécifiques de violence ou d'exclusion.

Ces réserves n'enlèvent rien à la richesse heuristique de l'étude, qui ouvre de nombreuses perspectives pour la recherche et l'action publique. D'un point de vue scientifique, il serait pertinent d'approfondir les articulations entre économie extractive, production symbolique de la violence et émergence de pouvoirs hybrides, à travers des enquêtes multi-situées et comparatives (Hilgers & Mazzocchi, 2023). D'un point de vue opérationnel, l'étude plaide pour une reconfiguration des politiques publiques de sécurisation des zones aurifères. Plutôt que de recourir à des approches exclusivement répressives, souvent inefficaces ou contre-productives, il s'agirait de promouvoir des dispositifs de prévention intégrés, adossés à des logiques de reconnaissance, de dialogue interculturel et de participation communautaire. Des programmes de justice restaurative, d'éducation au risque, ou encore de valorisation des savoirs endogènes pourraient contribuer à restaurer la légitimité de l'action publique, tout en respectant les équilibres locaux.

En définitive, l'analyse des homicides liés à l'orpaillage illégal à Zouan-Hounien révèle bien plus qu'un problème sécuritaire : elle met en lumière les failles d'un modèle de gouvernance déconnecté des réalités sociales, et souligne l'urgence d'une approche holistique, ancrée dans les dynamiques de terrain. La compréhension de la mise à mort comme fait social, stratégique et symbolique impose un changement de regard : il ne s'agit plus seulement de réprimer, mais de comprendre, d'accompagner et de transformer, dans une logique de sécurité partagée et de dignité restaurée.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] Aboudou, C., & Gaulithy, D. (2022). Violences sécuritaires et gouvernance minière en Afrique de l'Ouest. *Revue africaine de sécurité*, 8(2), 55–74.
- [2] Aboudou, A. C., Akadjé, A. M., & Dieun, K.T. (2018). Orpaillage clandestin et tensions foncières dans l'ouest ivoirien. *Cahiers de géographie*, 43(1), 97–116.
- [3] Assié-Lumumba, N. (2022). Mining, conflicts and education in West Africa: A socio-political reading. *African Studies Review*, 65(4), 233–250.
- [4] Bah, A., & Doumbia, K. (2021). Sacrifices rituels et pouvoirs mystiques dans les zones aurifères en Afrique de l'Ouest. *Cahiers d'anthropologie politique*, 12(3), 41–67.
- [5] Badiou, A., Diallo, M., & Tounkara, S. (2019). L'orpaillage et les violences communautaires au Mali et en Guinée. Bamako : Éditions des Suds.
- [6] Bierschenk, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (2014). *States at work: Dynamics of African bureaucracies*. Brill.
- [7] Blampain, L., & Sory, A. (2023). Gouvernance sécuritaire et légitimités concurrentes dans les zones aurifères de Côte d'Ivoire. *Revue ivoirienne de criminologie appliquée*, 5(1), 123–142.
- [8] Bonhomme, J. (2018). *Le miroir et le crâne : Parcours initiatique en pays bwiti (Gabon)*. Paris : CNRS Éditions.
- [9] Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- [10] Chauveau, J.-P., & Lemoine, M. (2021). Orpaillage et jeunesse marginalisée : une perspective anthropologique. *Politique africaine*, 161(1), 75–98.
- [11] Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris : Seuil.
- [12] Cusson, M., & Doumbia, K. (2017). Criminologie et société en Afrique de l'Ouest : régulations violentes et normes parallèles. *Revue internationale de criminologie*, 23(3), 59–79.

- [13] Dieun, K.T. (2025). Enquête qualitative sur l'insécurité aurifère à Zouan-Hounien. Données de recherche non publiées.
- [14] Dounias, E., & Froment, A. (2020). Ressources naturelles, santé publique et dynamiques locales en Afrique centrale. Paris : IRD Éditions.
- [15] Hilgers, M., & Mazzocchetti, J. (2023). Gouverner par l'enchevêtrement : formes de pouvoir en Afrique contemporaine. Bruxelles: Éditions Academia.
- [16] Hönke, J. (2020). Security governance and hybrid political orders in African mining regions. *African Affairs*, 119(474), 237–258.
- [17] Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance : Grammaire morale des conflits sociaux. Paris : Cerf.
- [18] Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). (2022). Rapport annuel sur le secteur extractif en Côte d'Ivoire. Abidjan : ITIE-CI.
- [19] Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). (2023). Fonctionnement des chaînes d'approvisionnement aurifères en Côte d'Ivoire. Rapport technique.
- [20] Jacquemot, P. (2009). L'économie de la débrouille : orpaillage, informalité et crise sociale. *Afrique contemporaine*, 230(2), 23–38.
- [21] Kassi, C., & Adjé, N. (2023). Orpaillage et structures sociales de la violence à l'ouest de la Côte d'Ivoire. *Revue ivoirienne de sociologie critique*, 7(1), 88–104.
- [22] Kautcha, A. (2023). Economie parallèle et dynamiques migratoires dans les zones aurifères d'Afrique de l'Ouest. *Revue des migrations africaines*, 9(2), 112–130.
- [23] Keïta, M. (2017). Orpaillage clandestin et dégradation environnementale en Côte d'Ivoire. *Revue géo-environnement*, 4(1), 45–58.
- [24] Konan, G. (2023). L'imaginaire de l'or et les logiques mystiques dans l'orpaillage informel ivoirien. *Revue d'anthropologie africaine*, 18(1), 53–72.
- [25] Koné, I. (2017). Richesse et mysticisme : les représentations sociales de l'or en pays Dan. *Ethnographies africaines*, 14(2), 77–94.
- [26] Koné, I., & Diarrassouba, K. (2020). Orpaillage illégal et criminalité à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Abidjan : Observatoire national de la sécurité intérieure.
- [27] Konaté, A. (2022). Zones de non-droit et insécurité foncière dans les zones minières. *Droit & Société en Afrique*, 5(2), 139–158.
- [28] Kouamé, R. (2021). Orpaillage et tensions intercommunautaires : étude de cas dans le département de Zoukougbeu. *Revue des sciences sociales africaines*, 12(3), 91–108.
- [29] Kouamé, R., & Yao, M. (2023). Violence minière et gouvernance communautaire à l'épreuve des faits. *Revue ivoirienne des politiques publiques*, 3(2), 119–137.
- [30] Lombard, J., & Sangaré, A. (2024). Orpaillage, souverainetés locales et fragmentation sécuritaire en Afrique de l'Ouest. *African Conflict Studies*, 2(1), 64–87.
- [31] Mauss, M. (1925). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : PUF.
- [32] Meagher, K. (2020). Hybrid governance and informal institutions in Africa. *Development and Change*, 51(1), 3–23.
- [33] N'Guessan, B. (2022). Réseaux informels et trafics aurifères transfrontaliers en Afrique de l'Ouest. *Revue africaine de criminalité organisée*, 6(2), 102–118.
- [34] Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2023). *Cartographie des flux d'or illicites en Afrique de l'Ouest*. Paris : OCDE Publishing.
- [35] Ouédraogo, M. (2021). Conflits autour des ressources minières en Afrique : entre tensions sociales et perspectives communautaires. *Études sahéliennes*, 33(2), 58–77.
- [36] Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). (2013). *Orpaillage illégal et environnement en Afrique : état des lieux*. Nairobi : PNUE.
- [37] Richards, P. (2022). Anthropologie des violences rurales : pratiques extractives et reconfiguration des normes. *Oxford African Review*, 10(3), 212–229.
- [38] Sanogo, I. (2019). Déforestation et pollution par mercure dans les zones d'orpaillage. *Journal ivoirien d'environnement*, 6(2), 33–48.
- [39] Sangaré, A. (2023). Sacrifices humains et rituels d'enrichissement dans les sites d'orpaillage. *Revue de criminologie africaine*, 11(1), 44–61.
- [40] Traoré, S. (2022). Mines, conflits et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest. Karthala.
- [41] Werthmann, K. (2022). Gold digging and dreams: Hope and risk in West African mining fields. *Ethnography*, 23(1), 85–105.
- [42] Zadi, K. (2022). Cadre légal du secteur aurifère en Côte d'Ivoire : entre normes et contournements. Abidjan : Éditions Universitaires Ivoiriennes.
- [43] Zongo, M. (2024). Les meurtres rituels dans les sites aurifères du Grand Ouest ivoirien. Rapport de recherche, Université Jean Lorougnon Guédé.